



Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1998

Canada

Présentation amélioré des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/26-1998

ISBN 0-660-60691-7



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 80 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1998, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans la *Partie III du Budget principal des dépenses* ou le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1997-1998. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats*.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Secrétariat des Conférences intergouvernementales canadiennes

Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 1998**

Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre

Table des matières

Tableau des principaux engagements en matière de résultats	1
Partie I : Message	2
Partie II : Aperçu de l'organisme	3
Mandat, vision et mission	3
Cadre de fonctionnement	3
Secteur d'activité, organisation et organigramme	4
Partie III : Rendement de l'organisme	6
A. Attentes en matière de rendement	6
B. Présentation des renseignements financiers	6
C. Réalisations de l'organisme en matière de rendement	6
D. Conformité aux exigences du passage à l'an 2000	8
E. Statistiques sur les conférences en 1997-1998	9
F. Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	10
Partie IV : Renseignements financiers	15
Tableau 1 - Sommaire des crédits approuvés A. Autorisations pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses	15
Tableau 2 - Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	16
Tableau 3 - Comparaison historique entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles	16
Tableau 4 - Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure - sans objet	
Tableau 5 - Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité - sans objet	
Tableau 6 - Recettes à valoir sur le crédit - sans objet	
Tableau 7 - Recettes à valoir sur le Trésor	17
Tableau 7a - Contributions provinciales au budget du SCIC	18
Tableau 8 - Paiements législatifs - sans objet	
Tableau 9 - Paiements de transfert - sans objet	
Tableau 10 - Dépenses en immobilisations par secteur d'activité - sans objet	
Tableau 11 - Projets d'immobilisations par secteur d'activité - sans objet	
Tableau 12 - État des grands projets de l'État - sans objet	
Tableau 13 - Prêts, investissements et avances - sans objet	
Tableau 14 - Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable - sans objet	
Tableau 15 - Passif éventuel - sans objet	
Partie V : Groupement des rapports - aucun rapport n'est visé	
Partie VI : Autres renseignements	
A. Personnes ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires	20
B. Rapports prévus par la loi et autres rapports ministériels	20

Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC)		
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	réalisation signalée à (aux) :
dans une optique d'efficacité par rapport au coût, des services de soutien administratif spécialisés et impartiaux pour des conférences intergouvernementales de niveau supérieur	<ul style="list-style-type: none"> ● la prestation, à des conférences, de services administratifs qui sont adaptés, souples et efficaces par rapport au coût 	<ul style="list-style-type: none"> ● pages 6 et 7
	<ul style="list-style-type: none"> ● la capacité d'organiser des conférences efficacement dans un court délai 	<ul style="list-style-type: none"> ● page 7
	<ul style="list-style-type: none"> ● des évaluations entièrement satisfaisantes à la suite des conférences 	<ul style="list-style-type: none"> ● pages 7 et 8
	<ul style="list-style-type: none"> ● des services de communication et d'information à la fine pointe de la technologie 	<ul style="list-style-type: none"> ● pages 8 et 9

Partie I : Message

Les Premiers ministres fédéral et provinciaux ont créé le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) afin que celui-ci fournisse des services administratifs à des conférences intergouvernementales de niveau supérieur. Les réunions en question sont un élément dynamique fondamental pour gérer la fédération canadienne. Elles constituent en effet des tribunes où les gouvernements discutent de questions d'intérêt commun et coordonnent leurs divers programmes et politiques.

En 1997-1998, le Secrétariat a servi plus de conférences qu'au cours de n'importe quel des cinq derniers exercices. Des 81 réunions auxquelles il a fourni ses services en 1997-1998, un total sans précédent de 7 se situaient au niveau des Premiers ministres. Parmi ces dernières on compte la réunion des Premiers ministres provinciaux sur l'unité nationale à Calgary, la réunion fédérale-provinciale des Premiers ministres à Ottawa en décembre, et la réunion annuelle des Premiers ministres provinciaux à St. Andrews.

Au début de 1998, on a complété le sondage amorcé en 1996-1997 auprès des clients du SCIC et qui portait sur les services et les activités du Secrétariat. Le rapport produit par la suite par Conseils et vérification Canada (CVC) a été transmis à tous les gouvernements. Le rapport en question mettait l'accent sur une plus grande souplesse et adaptation des services aux besoins des ministères clients. En mars 1998, le rapport de CVC a alimenté les discussions des directeurs et du personnel du SCIC qui participaient à une séance de planification stratégique. À l'issue de cette séance, on a constitué un groupe de travail ministériel chargé d'examiner des options organisationnelles pour le Secrétariat en collaboration avec les conseillers de CVC. Les recommandations du groupe en question déboucheront sur une organisation simplifiée, plus efficace et plus souple qui saura mieux répondre aux besoins des gouvernements qu'elle est appelée à servir.

L'établissement du site Web du SCIC constitue pour nous l'un des principaux faits saillants de l'année. L'objet du site consiste non seulement à fournir des renseignements sur le SCIC et ses services, mais surtout à rendre disponibles électroniquement les communiqués que produisent les conférences capitales servies par le SCIC. Les communiqués en question sont versés dans le site presque aussitôt qu'ils émanent de la conférence. Ce service est très populaire auprès des gouvernements, des médias et du grand public. Offert depuis moins d'un an, ce site a donné lieu à beaucoup plus de 300 000 consultations. Vous pouvez visiter notre site à l'adresse suivante : <http://www.scics.gc.ca>.

Stuart MacKinnon
Secrétaire, Conférences intergouvernementales
canadiennes

Partie II : Aperçu de l'organisme

Mandat, vision et mission

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence fédérale-provinciale des Premiers ministres qui a eu lieu en mai 1973. Il a été désigné ministère fédéral par décret en conseil du 29 novembre 1973. Son mandat consiste essentiellement à exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles conférences. L'objectif du programme est de libérer les ministères clients, dans pratiquement tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue des conférences en question afin de leur permettre de se concentrer sur les questions de fond. Le Secrétariat fournit ses services non seulement à des réunions fédérales-provinciales-territoriales, mais aussi à des réunions provinciales-territoriales.

Au nombre des services offerts par le SCIC figurent l'aménagement des locaux de la conférence; l'affectation d'un secrétaire; l'interprétation; la traduction, l'impression, la distribution et le contrôle des documents; la rédaction de comptes rendus des travaux; les relations avec les médias; la sécurité; la mise en place de matériel technique; et la prestation de services de secrétariat. En plus de fournir ces services de conférences partout au Canada, le Secrétariat garde des archives qu'il met à la disposition des gouvernements.

Cadre de fonctionnement

Position au sein du gouvernement

Même s'il a été désigné ministère fédéral aux fins de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Secrétariat est en réalité un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget (voir le Tableau financier 7a) et son personnel se compose à la fois de fonctionnaires fédéraux et provinciaux. L'organisation compte en ce moment 30 postes équivalant à temps plein dont 9 sont occupés par des employés provinciaux. Chaque année, le Secrétaire fait rapport à tous les gouvernements. De hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leurs Premiers ministres respectifs passent en revue les activités du SCIC. Ce dernier relève du Parlement par le truchement du Premier ministre du Canada.

Objectifs et priorités stratégiques

Le SCIC fournit des services d'administration et de soutien aux réunions des Premiers ministres ainsi qu'à des réunions multilatérales de ministres et de sous-ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux ou provinciaux-territoriaux.

Défis

Il importe de signaler que le SCIC ne convoque pas de réunions intergouvernementales. Il est plutôt appelé à répondre aux besoins créés par les décisions des gouvernements de se réunir pour traiter de questions nationales capitales ou d'autres points précis. **Le Secrétariat n'exerce aucun contrôle sur les décisions relatives au lieu de ces réunions, à leur nombre au cours d'un exercice donné, à leur date et à leur durée.** Le niveau des dépenses du SCIC pour chaque exercice est cependant directement touché par ces divers facteurs.

Certaines questions intergouvernementales importantes pourraient surgir et exiger un grand nombre de réunions au cours de l'exercice 1998-1999. Par exemple, en 1997-1998, les Premiers ministres fédéral et provinciaux ont eu 7 réunions et le secteur des ressources humaines et des services sociaux a tenu 15 réunions. Comme il est impossible de prévoir ces questions avec un quelconque degré de certitude, il se peut que des crédits supplémentaires soient requis pendant le prochain exercice pour les raisons suivantes :

- o lorsqu'il faut assurer un soutien à une ronde intensive de réunions sur des dossiers nationaux clés; ou
- o lorsque le nombre de conférences à servir dépasse la capacité budgétaire du SCIC.

En 1997-1998, on a obtenu des ressources financières additionnelles de 300 000 \$ pour couvrir les frais des conférences des Premiers ministres dont le nombre a été supérieur à la moyenne.

Secteur d'activité, organisation et organigramme

Secteur d'activité

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) est un petit organisme, à un seul programme, qui fournit des services administratifs pour la planification et l'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur dans presque tous les secteurs de l'activité gouvernementale.

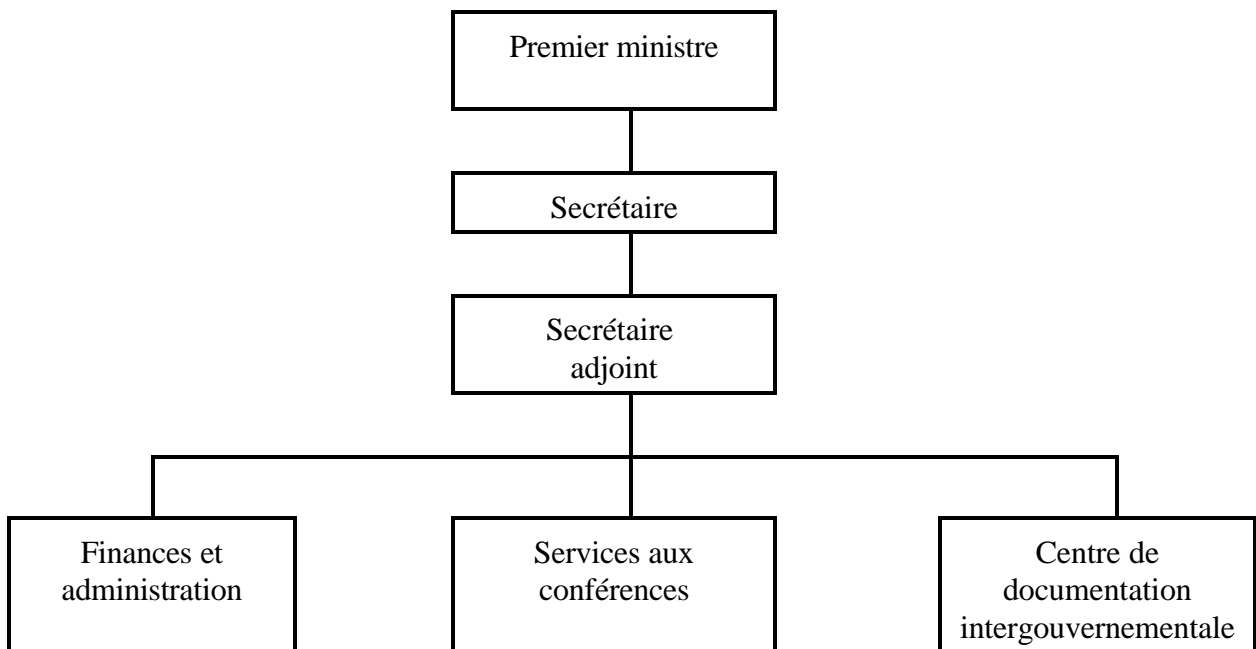
Organisation

De ses bureaux à Ottawa, le SCIC assure des services de conférences partout au pays où se tiennent des réunions intergouvernementales. Le Secrétaire, qui est le principal dirigeant, est nommé par le gouverneur en conseil après consultation des Premiers ministres provinciaux. L'organisation rend compte au Parlement par l'entremise du Premier ministre du Canada.

L'organisation comporte les sous-activités suivantes :

- o Les Services aux conférences qui consistent en quatre équipes organisées de manière à fournir des services d'administration, de soutien et d'aide technique aux différentes réunions intergouvernementales dans l'ensemble du Canada;
- o Le Centre de documentation intergouvernementale (CDI) qui voit au contrôle des documents et à la gestion des dossiers des conférences servies, aux services de distribution et de consultation de la documentation publique des conférences, et au maintien d'archives intergouvernementales à l'usage des gouvernements fédéral et provinciaux; et
- o Le Service des finances, du personnel et de l'administration qui soutient l'ensemble du SCIC.

Organigramme



Partie III : Rendement de l'organisme

A. Attentes en matière de rendement

Le SCIC doit être en mesure de continuer à fournir des services de conférences de grande qualité alors que l'on assiste à une évolution rapide sur le plan technologique et à une diminution des ressources financières. Une attention particulière sera accordée à l'adaptation et à l'exploitation de la technologie de pointe pour la gestion des communications et de l'information en vue d'assurer la prestation de services aux conférences.

B. Présentation des renseignements financiers

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Dépenses prévues	3 104 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	<i>3 370 743</i>
Dépenses réelles	3 353 182

C. Réalisations de l'organisme en matière de rendement

La prestation à des conférences, de services administratifs qui sont adaptés, souples et efficaces par rapport au coût

Dans le cadre d'un sondage effectué en 1997, les clients du SCIC ont manifesté le désir de voir les services administratifs devenir mieux adaptés et plus souples. Dans cette optique, le Secrétariat réfléchit en ce moment à sa formule qui, traditionnellement, consistait à offrir une série de services plus ou moins uniforme à tous ses clients. Dorénavant, le SCIC offrira plutôt un grand nombre de services distincts de sorte qu'au besoin, son apport puisse être ajusté en fonction des besoins spécifiques de chaque groupe client, voire de chaque conférence. L'organisme s'attend en outre à ce que cette façon de procéder favorise une diminution du nombre d'employés qui doivent se rendre sur les lieux des conférences pour y assurer la prestation de services. L'évolution en ce sens se traduirait par une nouvelle réduction des coûts d'exploitation.

Depuis plusieurs années, les coûts d'exploitation ne cessent de croître, la technologie évolue rapidement et les budgets diminuent. Le Secrétariat a donc été obligé de revoir sa méthode d'exécution du programme de soutien aux conférences pour essayer de réduire ses frais tout en continuant d'offrir des services de qualité. Les plus importantes économies pour l'organisation, et en fin de compte pour le contribuable, ont été obtenues grâce aux deux éléments suivants : premièrement, la réservation de billets d'avion à l'avance combinée avec des déplacements par avion les fins de semaine lorsque les économies le justifient; et, deuxièmement, l'achat ou la location prolongée de télécopieurs et d'imprimantes au laser plutôt que de louer ces appareils pour chaque conférence distincte.

En raison du grand nombre de conférences qu'il sert chaque année, le Secrétariat bénéficie toujours de prix préférentiels, par exemple pour l'acquisition d'équipement d'interprétation, d'appareils audiovisuels et de services de techniciens ainsi que pour la location de photocopieurs. Dans un effort visant à réduire les dépenses rattachées aux traitements et aux avantages sociaux, l'organisation a en outre éliminé ou laissé temporairement vacants certains postes. Par ailleurs, la durée normale des affectations des employés détachés par des gouvernements provinciaux a été prolongée d'une année, ce qui réduit les frais de réinstallation.

La capacité d'organiser des conférences efficacement dans un court délai

Le Secrétariat est habituellement informé de la tenue d'une conférence quelque deux ou trois mois à l'avance. Des communications améliorées et plus régulières avec les clients ont récemment permis à l'organisation de pouvoir compter sur des périodes de planification encore plus longues. Néanmoins, grâce à la compétence et à l'esprit d'initiative de son personnel, le Secrétariat est parvenu à répondre à des demandes dans des délais beaucoup plus courts qui, dans certains cas, ne dépassaient pas une ou deux semaines. La réunion provinciale-territoriale des ministres des Finances, qui a eu lieu en novembre 1997, constitue un cas patent puisque le Secrétariat n'a disposé que de six jours pour l'organiser. Dans de telles situations, les rapports efficaces que le Secrétariat a établi avec de nombreux fournisseurs au fil des ans se traduisent par des réactions extrêmement rapides lorsque le besoin s'en fait sentir et il est même habituellement possible d'éviter les frais supplémentaires qui sont souvent prévus pour les urgences.

Des évaluations entièrement satisfaisantes à la suite des conférences

Le Secrétariat reçoit régulièrement des présidents, des hôtes et des organisateurs des conférences des lettres qui font l'éloge de l'organisme et de son personnel pour leur compétence, leur professionnalisme et la qualité des services qu'ils fournissent. Cette rétroaction constitue un instrument fondamental pour évaluer le degré de satisfaction des clients et cerner les domaines dans lesquels des améliorations s'imposent. Nous citons ci-dessous certaines lettres reçues au cours de la dernière année :

(traduction) Je sais très bien que l'organisation d'une conférence telle que Vision atlantique ne peut être couronnée de succès que grâce à la persévérance et au dévouement des personnes qui travaillent en arrière-plan. Comme ce fut le cas pour la Conférence annuelle des Premiers ministres tenue à St. Andrews, encore une fois l'expérience mise par le SCIC au service de la conférence a été un gage de succès. Sans votre aide, nous n'aurions pu réussir!

Frank McKenna, Premier ministre du Nouveau-Brunswick

L'équipe du [SCIC] a été associée à toutes les étapes des préparatifs [de la Conférence des Premiers ministres provinciaux]. C'est une machine bien rodée et qui s'est acquittée de ses responsabilités de façon remarquable.

Normand Martin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales et autochtones, Nouveau-Brunswick

Au nom de Condition féminine Canada, j'aimerais vous remercier ainsi que votre groupe pour l'aide précieuse que vous avez apportée avant la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la condition féminine et au cours de celle-ci. La rencontre a été un succès à tous les égards et vos services ont grandement contribué à sa conclusion favorable.

Florence Ievers, coordonnatrice, Condition féminine Canada

Du point de vue opérationnel, les séances de réflexion qui suivent une conférence et, à plus forte raison, les événements plus complexes, servent à discuter des difficultés précises rencontrées et à examiner des solutions pour l'avenir. Les rencontres mensuelles des chargé(e)s de conférences fournissent également une excellente occasion d'échanger des renseignements et d'adapter les services et les méthodes de travail lorsque le besoin s'en fait sentir.

En vue de donner un caractère formel à l'analyse et à l'évaluation de l'apport du SCIC aux divers événements dont il s'occupe, on a établi au début de 1998 un rapport postérieur à la conférence (liste de vérification). Cet instrument de travail garantira aussi un plus grand degré de continuité d'une réunion à la suivante.

Des services de communication et d'information à la fine pointe de la technologie

La clientèle du Secrétariat provient de 13 gouvernements et de plus de 26 secteurs d'activité gouvernementale. Pour cette raison, nous nous efforçons de munir nos employés d'outils qui leur donneront le plus de souplesse possible et qui faciliteront la compatibilité avec la technologie employée par les divers gouvernements. Qu'ils soient portatifs ou de bureau, les ordinateurs Pentium multimédia équipés d'un ensemble complet de programmes de traitement de texte, d'un tableur, d'une base de données et d'applications pour les communications constituent l'outil de travail ordinaire de notre personnel tant sur les lieux des conférences qu'à nos bureaux principaux.

L'une des nouveautés en matière de services aux clients a consisté à créer un système électronique d'affichage de messages dont on se sert aux conférences de niveau supérieur. Le système en question comporte une base de données centrale contrôlée à partir du bureau du Secrétariat et plusieurs écrans d'affichage placés à divers endroits convenables près des salles de conférences. Le cas échéant, un avis à jour est affiché pour informer les personnes concernées qu'il y a pour elles un message ou un fac-similé au bureau du Secrétariat. Ce système a été utile à la Conférence annuelle des Premiers ministres tenue en août 1997 ainsi qu'à la Conférence Vision atlantique qui a eu lieu en octobre 1997. On continuera de fournir ce service aux principales conférences en autant que les installations à ces dernières permettent de poser les câbles indispensables.

Toujours dans le domaine des communications, le SCIC a réussi à établir son site Web à temps pour la Conférence annuelle des Premiers ministres en août. Depuis, le Secrétariat a été en mesure d'ajouter à son éventail de services clés le versement des communiqués de la conférence dans son site Web peu après la fin de chaque conférence qu'il sert. Les réactions que nous avons obtenues et le nombre de visiteurs réguliers qui consultent

notre site confirment l'utilité de ce service pour les gouvernements, les organismes de presse, les groupes d'intérêt spéciaux et le grand public au Canada et à l'étranger.

L'adresse de notre site Web est <http://www.scics.gc.ca>. En outre, au cours de l'année, des postes d'accès à Internet ont été mis à la disposition des délégués à plusieurs conférences de niveau supérieur. Nous continuerons d'offrir ce service lorsque les circonstances le permettront.

D. Conformité aux exigences du passage à l'an 2000

Le Secrétariat a terminé une évaluation des incidences qu'aura le passage à l'an 2000 et des plans sont en voie d'élaboration pour régler les problèmes repérés. Dans le contexte du processus normal de gestion du cycle de vie, la plupart des appareils et des logiciels non conformes ont été ou seront remplacés par de nouvelles versions. À l'automne 1998, on substituera la plate-forme Windows NT à l'actuel système d'exploitation de réseau (Banyan Vines) qui ne répond pas aux exigences en question. Parce qu'il n'y a aucun système existant, on pourra, sans aucune difficulté majeure, effectuer des rajustements aux applications de l'organisme en fonction d'une date à quatre chiffres.

Pour ce qui est de notre progiciel de gestion financière (Freebalance), une version conforme aux exigences du passage à l'an 2000 sera mise en place avant le début de l'exercice 1999-2000. Par ailleurs, les fournisseurs de services qui utilisent le système de paye en direct, le SIRH et FINCON ont élaboré (ou sont en train d'élaborer) des correctifs pour ces applications. Toutes les solutions devraient être apportées à temps. En résumé, le Secrétariat prévoit que l'adoption d'une date à quatre chiffres en l'an 2000 ne lui causera aucun problème majeur.

E. Statistiques sur les conférences en 1997-1998

Le Secrétariat a été très occupé au cours de l'année financière 1997-1998 puisqu'il a servi en tout 81 conférences.

Fait sans précédent, sur une période de sept mois de mai à décembre 1997, il y a eu sept conférences des Premiers ministres. Trois d'entre elles sont des réunions régulières : la rencontre annuelle des Premiers ministres de l'Ouest à Campbell River (Colombie-Britannique), du 28 au 30 mai; la conférence annuelle des Premiers ministres de l'Est du Canada et des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre à Newport (Rhode Island) du 2 au 4 juin; et la Conférence annuelle des Premiers ministres à St. Andrews-by-the-Sea (Nouveau-Brunswick), du 6 au 8 août.

Les autres réunions de Premiers ministres provinciaux en 1997-1998 furent les suivantes : celle de Calgary sur l'unité nationale, le 14 septembre; la Conférence Vision atlantique à Moncton, les 9 et 10 octobre; et une rencontre avec les dirigeants des organisations autochtones nationales à Winnipeg, le 18 novembre. De plus,

une réunion fédérale-provinciale des Premiers ministres a eu lieu à Ottawa, les 11 et 12 décembre.

Comme le révèle le tableau 1, le Secrétariat a fourni ses services à 47 conférences ministérielles (qui représentent 58 % de l'ensemble des réunions servies en 1997-1998) et 27 conférences de sous-ministres (soit exactement un tiers du total).

Constatée l'an dernier, la modeste progression du nombre de conférences provinciales-territoriales par rapport aux conférences fédérales-provinciales-territoriales s'est poursuivie en 1997-1998. À la fin de l'année, les deux groupes comptaient respectivement pour 40 % (32 réunions) et 60 % (49 réunions) du total.

Concernant les réunions qui ont obtenu les services du SCIC en 1997-1998, la ventilation par région (tableau 2) nous apprend que les provinces de l'Ouest ont accueilli 18 conférences (22 % du total) tandis que 22 réunions (ou 27 % du total) se déroulaient dans la région de l'Atlantique. L'Ontario et le Québec recevaient respectivement 33 et 7 conférences. La proportion de conférences servies dans la région centrale du pays n'a cessé de croître, passant de 32 % en 1994-1995 à 50 % en 1997-1998. Cette concentration semble s'expliquer principalement par la popularité de Toronto comme ville centrale pour des réunions intergouvernementales de niveau supérieur. En effet, 28 conférences (ou 35 % de l'ensemble des conférences qui ont bénéficié des services du Secrétariat) ont eu lieu dans cette ville en 1997-1998.

Comme le démontre le tableau 3, le secteur des services sociaux et celui de la santé ont été les plus actifs en 1997-1998 pour ce qui est du nombre de conférences servies par le SCIC. Conjointement, ces deux groupes représentent un peu moins d'un tiers de toutes les réunions dont le Secrétariat s'est occupé.

Pour terminer, le Secrétariat a également prêté son concours à la réunion des dirigeants de l'économie des pays de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) tenue à Vancouver en novembre 1997 ainsi qu'à plusieurs réunions organisées au cours des mois qui l'ont précédée. En 1997, trois employés du Secrétariat ont été affectés au bureau canadien de coordination pour l'APEC (ministère des Affaires étrangères et du Commerce international) pour diverses périodes de temps.

F. Centre de documentation intergouvernementale (CDI)

La collection unique du CDI, qui remonte à 1973, comporte plus de 27 000 documents assortis ou non d'une cote de sécurité (voir tableau 4), et elle s'étend à tous les secteurs qui font l'objet de conférences intergouvernementales. Au cours de l'exercice 1997-1998, 1 231 nouveaux documents s'y sont ajoutés. Le CDI existe d'abord et avant tout pour les gouvernements. Néanmoins, le grand public peut aussi, sur demande, avoir accès aux documents non cotés et ces derniers sont systématiquement distribués à 111 bibliothèques législatives, universitaires et publiques partout au Canada.

TABLEAU 1 : CONFÉRENCES D'APRÈS LE LIEU, LE GENRE ET LE NIVEAU

Exercice 1997 - 1998

	FÉDÉRALES-PROVINCIALES TERRITORIALES			PROVINCIALES-TERRITORIALES			TOTAL ³		
	Premiers Ministres	Ministres	Sous Ministres	Premiers Ministres	Ministres	Sous Ministres	P.M. min.	s.-m.	
	Ontario ¹	1	9	10	0	7	6	1	16
Québec ²	0	3	2	0	2	0	0	5	7
Nouvelle-Écosse	0	1	0	0	1	0	0	2	2
Nouveau-Brunswick	0	1	0	2	2	0	2	3	5
Manitoba	0	1	0	1	1	0	1	2	3
Colombie-Britannique	0	1	2	1	0	0	1	1	4
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saskatchewan	0	2	1	0	2	1	0	4	6
Alberta	0	0	3	1	1	0	1	1	5
Terre-Neuve et Labrador	0	10	2	0	3	0	0	13	15
Yukon / T.N.-O.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rhode Island (É.U.)	0	0	0	1	0	0	1	0	1
TOTAL PAR GENRE ET NIVEAU	1	28	20	6	19	7	7	47	81
TOTAL PAR GENRE		49			32				

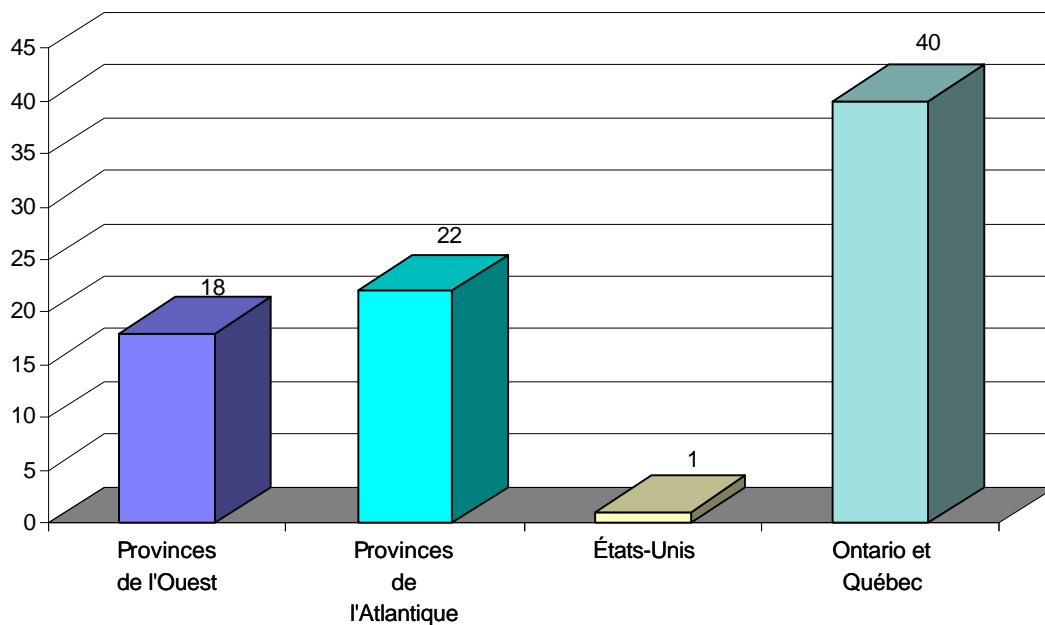
¹ Y compris 5 conférences dans la région de la capitale nationale.

² Aucune conférence dans la région de la capitale nationale.

³ P.M. = Premiers Ministres, min. = ministres, s.-m. = sous-ministres

Tableau 2 :

CONFÉRENCES EN 1997-1998 NOMBRE DE CONFÉRENCES PAR RÉGION



POURCENTAGE DE CONFÉRENCES PAR RÉGION

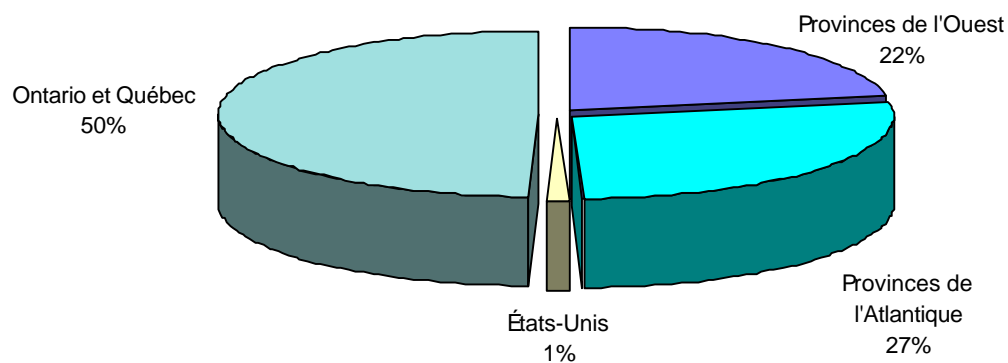


Tableau 3 : Réunions intergouvernementales - Distribution par secteur, 1993-1994 à 1997-1998

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994 ¹
Administration locales	1	1	1	2	1
Affaires autochtones	2	1	-	3	6
Affaires intergouvernementales	6	4	3	2	3
Agriculture	2	2	2	3	4
Citoyenneté et immigration	-	-	2	1	-
Commerce	1	1	3	6	2
Condition féminine	2	2	1	1	1
Constitution	-	-	-	-	-
Coopératives	-	-	-	-	2
Développement du Nord	-	-	-	-	1
Économie	1	-	-	-	2
Éducation	7	3	2	4	2
Environnement	7	10	6	9	8
Finances	2	-	-	-	-
Habitation	-	-	2	3	3
Industrie	2	3	1	-	2
Justice et solliciteur général	3	7	3	4	6
Patrimoine	2	3	1	-	1
Pêches	2	2	2	4	3
Protection civile	-	-	-	2	3
Ressources naturelles	4	5	5	5	5
Ressources humaines et services sociaux	15	14	6	4	13
Santé	11	8	6	7	7
Sports et loisirs	5	-	-	5	1
Transports	5	3	1	4	1
Travaux publics	1	1	-	1	1
Total	81	70	47	70	78

¹ Données adaptées à la liste révisée des secteurs dressée en avril 1994 suivant les réorganisations effectuées par les gouvernements au cours des dernières années. Par ailleurs, les réunions fédérales-provinciales des Premiers ministres et les réunions des Premiers ministres provinciaux sont désormais regroupées sous la rubrique « Affaires intergouvernementales » lorsque leur ordre du jour touche plus d'un secteur.

Tableau 4 : Documents de conférences codés, catalogués et distribués

	1997-1998	1996-1997	1995-1996
Nombre de nouveaux documents de conférences reçus	1 231	866	609
Total des documents en archives -	27 152	25 921	25 028
Nombre de demandes distinctes de documents reçues et traitées par le SCIC -	202	146	128
Nombre de bibliothèques législatives, universitaires et publiques qui sont dépositaires des documents du SCIC -	113	111	113

Partie IV : Renseignements financiers

Tableau financier 1

Sommaire des crédits approuvés

A. Autorisations pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)

Crédit		Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales ¹ 1997-1998	Réelles 1997-1998
<hr/>				
	Nom du programme			
10	Dépenses du programme	2,8	3,1	3,1
(S)	Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	0,3	0,3	0,3
<hr/>				
	Total pour le ministère	3,1	3,4	3,4

¹ Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au budget des dépenses principal et supplémentaires et des autres autorisations.

Tableau financier 2

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles - 1997-1998

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)									
Secteur d'activité	ETP	Fonction-nement ¹	Immobilisations	Subventions et contributions votées	Total provisoire Dépenses Brutes votées	Subventions et contributions prévues par la loi	Total Dépenses brutes	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total Dépenses nettes
SCIC	31	3,1	-	-	3,1	-	3,1	-	3,1
(autorisations totales)	<i>31</i>	<i>3,4</i>	-	-	<i>3,4</i>	-	<i>3,4</i>	-	<i>3,4</i>
(Réelles)	31	3,4	-	-	3,4	-	3,4	-	3,4
Totales	31	3,1	-	-	3,1	-	3,1	-	3,1
(autorisations totales)	<i>31</i>	<i>3,4</i>	-	-	<i>3,4</i>	-	<i>3,4</i>	-	<i>3,4</i>
(Réelles)	31	3,4	-	-	3,4	-	3,4	-	3,4
Autres recettes et dépenses									
Recettes à valoir sur le Trésor									
(autorisations totales)									
(Réelles)									
									0,9
									<i>0,9</i>
									0,9
Coût des services offerts par d'autres ministères									
(autorisations totales)									
(Réelles)									
									0,4
									<i>0,4</i>
									0,4
Coût net du programme									
(autorisations totales)									
(Réelles)									
									2,6
									<i>2,9</i>
									2,9

Note: *Les chiffres en italiques* correspondent aux autorisations totales pour 1997-1998 (budget des dépenses principal et supplémentaires et autres autorisations).

Les chiffres en caractère gras correspondent aux dépenses/recettes réelles en 1997-1998

¹ Fonctionnement comprend les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés

Tableau financier 3

Comparaison historique entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)					
Secteur d'activité	Dépenses Réelles		Dépenses Prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses Réelles 1997-1998
	1995-1996	1996-1997			
SCIC	2,9	3,0	3,1	3,4	3,4
Total	2,9	3,0	3,1	3,4	3,4

Tableau financier 4 - Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure - sans objet

Tableau financier 5 - Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité - sans objet

Tableau financier 6 - Recettes à valoir sur le crédit - sans objet

Tableau financier 7

Recettes à valoir sur le Trésor

Recettes à valoir sur le Trésor par secteur d'activité (en millions de dollars)					
Secteur d'activité	Réelles 1995- 1996	Réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
SCIC					
Contributions provinciales au budget du SCIC	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Total des recettes à valoir sur le Trésor	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9

Tableau financier 7a) - Contributions provinciales au budget du SCIC (en milliers de dollars)

Population selon le recensement de 1991		1997-1998					1998-1999		
		Budget des dépenses principal		Contribution reçue			À refléter dans la prochaine facture		
	%	Montant ² partagé	Contribution ³ prévue	Montant partagé	Moins : crédit ⁴ d'excédent en 1996-1997	Contribution Réelle	Ajustement ⁵ budgétaire 1997-1998	CAPAFE ⁶ 1996-1997	Total
Total, Budget/Dépenses		3 104,0	3 104,0		3 033,0		3 353,2	1,9	
Moins : Contribution fédérale ¹		1 849,5	2 202,3		1 806,7		1 959,3	0,9	
Contribution provinciale totale		1 254,5	901,7		1 226,3		1 393,9	1,0	
Terre-Neuve	2,1	26,3	26,3	26,3	(1,3)	25,0	3,0	0	3,0
Nouvelle-Écosse	3,3	41,4	41,4	41,4	(2,0)	39,4	4,6	0	4,6
Nouveau-Brunswick	2,7	33,8	33,8	33,8	(1,6)	32,2	3,8	0	3,8
Île-du-Prince-Edouard	0,5	6,3	6,3	6,3	(0,3)	6,0	0,7	0	0,7
Québec	25,3	317,4	131,3	131,3	0	131,3	35,3	0	35,3
Ontario	37,1	465,4	355,6	355,6	0	355,6	51,7	0	51,7
Manitoba ⁷	4,0	50,2	20,0	0,0	0	0,0	5,6	0	5,6
Saskatchewan	3,6	45,2	45,2	45,2	(2,3)	42,9	5,0	0	5,0
Alberta	9,3	116,7	90,0	90,0	0	90,0	12,9	0	12,9
Colombie-Britannique	12,1	151,8	151,8	151,8	(7,6)	144,2	16,9	(0,1)	16,8
Total	100,0	1 254,5	901,7	881,7	(15,1)	866,6	139,5	(0,1)	139,4

Notes:

¹ La contribution fédérale comprend 50% du budget de fonctionnement/des dépenses plus les régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux, les frais de traduction, les services aux locataires et le capital.

² Les quote-parts provinciales sont calculées en fonction du nombre d'habitants, d'après les données du recensement de 1991.

³ Le gouvernement fédéral comble automatiquement le manque à gagner imputable à des contributions provinciales partielles ou non réglées.

⁴ Le crédit est la différence entre la somme facturée et la quote-part fondée sur les dépenses réelles en 1997-1998.

⁵ L'ajustement budgétaire est la différence entre la somme facturée et la quote-part fondée sur les dépenses réelles en 1997-1998.

⁶ Surestimation des comptes à payer à la fin de l'exercice (CAPAFE).

⁷ La contribution du Manitoba a été reçue trop tard pour s'appliquer à l'exercice 1997-1998.

Tableau financier 8 - Paiements législatifs - sans objet

Tableau financier 9 - Paiements de transfert - sans objet

Tableau financier 10 - Dépenses en immobilisations par secteur d'activité - sans objet

Tableau financier 11 - Projets en immobilisations par secteur d'activité - sans objet

Tableau financier 12 - État des grands projets de l'État - sans objet

Tableau financier 13 - Prêts, investissements et avances - sans objet

Tableau financier 14 - Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable - sans objet

Tableau financier 15 - Passif éventuel - sans objet

V Groupement des rapports - aucun rapport n'est visé

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes est un organisme qui n'a qu'un seul programme. Par conséquent, le groupement de rapports serait inutile.

V1 Autres renseignements

A. Personnes ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires

André M. McArdle, Secrétaire adjoint

Téléphone :

(613) 995-2345

Courrier électronique :

X400:/C=CA/A=GOVMT.CANADA/P=GC+SCICS/N=Andre McArdle

Internet :

Andre.McArdle@scics.x400.gc.ca

B. Rapports prévus par la loi et autres rapports ministériels

Rapport aux gouvernements, 1997-1998